



LES ENFANTS CO-VICTIMES DES VIOLENCES DANS LE COUPLE

En France, 145 000 enfants vivent dans un foyer où des femmes sont victimes de violences conjugales.

Selon l'académie de médecine, dans 70 à 80% des cas, les violences ont éclaté devant les enfants.

Être témoin produit le même effet sur l'enfant que s'il en était victime.

L'IMPACT DES VIOLENCES DANS LE COUPLE SUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

« Le fait d'avoir une figure d'attachement, de bien-être et de protection violentée par une autre figure censée être elle aussi une figure de protection, est parmi les situations les plus traumatisantes pour un enfant. Pour les violences conjugales, on constate que 60 % des enfants présentent des troubles de stress post-traumatiques. C'est 10 à 17 fois plus de troubles comportementaux et anxio-dépressifs que pour la population enfantine en général. Et en cas de féminicide, le taux atteint 100%. »

Karen Sadlier – Dre en psychologie, spécialiste de l'accompagnement des enfants victimes de violences

Les enfants et les adolescents sont co-victimes de la violence dans le couple

La violence dans le couple a des conséquences graves sur le développement physique et psychologique de l'enfant, car les enfants qui grandissent dans un climat de violence contre leur mère ne sont pas des témoins passifs de la tension et de la violence à la maison. Les agressions physiques, sexuelles, verbales, psychologiques et économiques qui constituent la violence, créent un climat de vie quotidienne marqué par l'insécurité, l'instabilité et l'imprévisibilité pour l'enfant.

L'enfant a peur que sa mère soit blessée ou tuée. Ce climat de terreur l'affecte dans sa construction et son développement. La minimisation et le déni de la violence, la disqualification de la figure maternelle et la loi du silence qui entourent la violence du père (ou beau-père) sur la mère, font partie des comportements émotionnellement maltraitants et insécurisants pour l'enfant.

Pour Maurice Berger, ancien chef d'un service de pédopsychiatre spécialisé dans la prise en charge des enfants violents, la question des répercussions des violences dans le couple sur les enfants est primordiale, car *« les enfants les plus violents ne sont pas ceux qui ont été frappés directement par des adultes, mais ceux qui ont été exposés au spectacle de scènes de violences conjugales. »*

En France, 145 000 enfants vivent dans un foyer où une femme a déclaré être victime de violences physiques et/ou sexuelles de la part de son conjoint ou ex-conjoint. 42% de ces enfants ont moins de 6 ans.

Par ailleurs, on sait aujourd'hui que 40 à 60% des enfants témoins de la violence conjugale sont directement victimes de violences exercées contre eux par l'auteur des violences conjugales.

D'après un rapport de l'UNICEF (2006) on trouve parmi les hommes violents, **deux fois plus de garçons qui ont été témoins d'actes de violence conjugale** que chez les hommes non violents, le rapport met en exergue les risques encourus : « *les conséquences psychologiques et comportementales sont dévastatrices même s'ils ne sont pas directement victimes de maltraitance. Les enfants exposés à la violence présentent souvent les symptômes du syndrome de stress post-traumatique* ». Plus récemment, l'OMS¹ (2014) note que « *les enfants grandissant dans des familles où sévit la violence du partenaire intime peuvent souffrir de tout un éventail de troubles comportementaux et émotionnels susceptibles de les amener ultérieurement à commettre des actes violents ou à en être victime. On a également associé à la violence du partenaire intime des taux plus élevés de morbidité et de mortalité chez les nourrissons et les enfants* ».

L'Observatoire départemental des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, des dispositifs pour protéger les femmes et les enfants, victimes de violences dans le couple



- **368 enfants** protégés par le biais du dispositif **Un toit pour elle**² (210 femmes victimes de violences relogées) ;
- **391 enfants** protégés par la mise en protection de leur mère dans le cadre du dispositif **Femmes en Très Grand Danger**³ (256 femmes admises au dispositif TGD) ;
- **136 enfants** protégés grâce à la **Mesure d'accompagnement Protégé des enfants** (81 MAP prononcées par les JAF)⁴
- **751 enfants** ont bénéficié des consultations de **victimologie**⁵ mis en place sur le département, dont **80%** ont été suivis parce qu'ils sont co-victimes de violences conjugales (dont 139 enfants en 2016).

Les enfants de 100 femmes en « grave danger »⁶

199 enfants concernés par des situations de violences dans le couple, de 100 femmes admises au dispositif Téléphone Grave Danger ; **la moitié de ces enfants ont moins de 7 ans. Les principaux résultats :**

- **43%** femmes ont subi des **violences physiques pendant leur grossesse** et **5%** ont fait une **fausse couche suite à ces violences** ;
- **6 enfants** sont **nés de viols** (qui ont eu lieu après la séparation) ;
- dans **64%** des situations, les **violences** ont commencé **au moment de la naissance** ;
- dans **94%** des cas, il y a eu des **violences devant les enfants** ;
- **tous les enfants ont été exposés aux violences faites à leur mère** ;
- **70%** des situations, les **enfants** ont été **instrumentalisés par le père auteur** ;
- **53%** des situations, les **enfants ont été violentés directement par le père**.

² Depuis le 1^{er} Janvier 2010

³ Depuis novembre 2009, début de l'expérimentation

⁴ Depuis octobre 2012, début de l'expérimentation

⁵ Depuis 2012, ouverture de consultations de victimologie destinées aux enfants

⁶ Anne Martinais, *La grande dangerosité des hommes violents et la protection des femmes victimes de violences*, mémoire de Diplôme d'Université *Violences faites aux femmes* de l'Université Paris 8, 2016